Image not found or type unknown

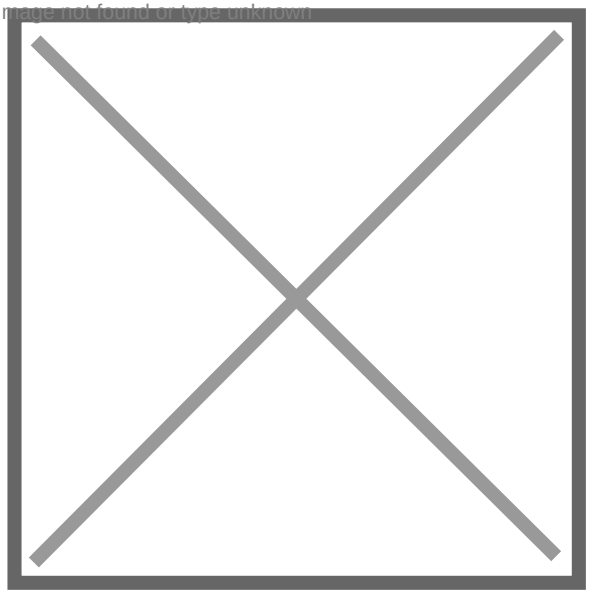

Expultion du territoire, mariage, puis demande de visa

Par **katkat**, le **06/02/2009** à **02:05**

Bonjour!
Mon mari c 'est fait expulsé le 20 mai 2006 il etait en situation irreguliere. Je me suis marier avec lui au mali le 22 juillet 2006, nous avons ensuite deposer un dossier de transcription d'acte de mariage que l'on a recu avec le livret de famille francais (aprés plusieurs reclamation) le 20 aout 2008, donc plus de deux ans après.
Il a deposer une demande de visa conjoint de francais depuis le 11 septembre 2008, lors du depot les autorités lui ont dit qu'il serait contacter et depuis nous n'avons aucune reponse du consulat !!!!
Il lui on dit une fois que le dossier etait a Nantes , j'aimerais aujopurd'hui savoir quel sont les delais d'attente pour l'obtention de son visa, sachant que je travaille et que nous avons un appartement que l'on a eu deux mois avant qu'il ne soit expulsé ?
Pourquoi le dossier ce retrouve a Nantes? Comment contacter le service a Nantes?
je suis vraimment deserperé je deprime cette situation est invivable aidez moi svp.
Merci d'avance;

Par **jeetendra**, le **06/02/2009** à **10:17**

bonjour, patientez encore, c'est long pour obtenir le visa long séjour, contactez le gisti ou la cimade pour faire un recours gracieux auprès du consulat de France au Mali, courage à vous, cordialement

Par **katkat**, le **07/02/2009** à **00:10**

Bonsoir!
Merci de votre reponse, je vais les contacter pour savoir s'ils peuvent faire quelque chose pour moi. Je ne pensais pas que a ce stade je pouvait faire appel a eux. Merci encore.

Par **katkat**, le **10/02/2009** à **20:03**

bonjour!
je viens d'apprendre ce matin que le visa a été accorder a mon mari je suis tellement heureuse!
Merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés